

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 janvier 2010

**MALGRE LA CRISE, 1/4 DES ENTREPRENEURS AIDES  
PAR FRANCE INITIATIVE DEVELOPPENT LEUR ENTREPRISE**

*La société d'études BVA suit depuis 2004, pour France Initiative, l'évolution d'une cohorte de créateurs ou repreneurs d'entreprise aidés par ses plateformes. 5 ans après, que sont-ils devenus ? Les résultats sont sans ambiguïté : ces entrepreneurs sont plus développeurs que la moyenne des créateurs et les entreprises qu'ils ont créées affichent un taux de pérennité élevé.*

**Ils tiennent bon, malgré la crise**

24% des entrepreneurs aidés en 2004 disent avoir beaucoup augmenté leur chiffre d'affaires au cours des deux dernières années ; ils étaient 37% dans ce cas en 2007, trois ans après la création, mais dans un contexte économique très différent.

22% envisagent de développer fortement leur entreprise en 2010, alors que 58% comptent sur une stabilité.

Malgré la crise, 57% jugent leur dernier exercice satisfaisant. 41% estiment n'avoir pas ou peu ressenti les effets de la crise. Ils sont même 8% à déclarer que la crise a eu un impact positif sur leur activité.

- **2/3 des chefs d'entreprise ont investi en 2008 et 2009**

Au cours des deux dernières années, la moitié des entrepreneurs interrogés ont voulu accroître leur activité. Près des deux tiers ont investi au cours de cette période, la moitié réalisant un investissement supérieur à 15 000 €. Il s'agit, pour l'essentiel, d'achat de matériel nécessaire à la production (72%), de matériel bureautique (47%) et de l'aménagement des locaux (42%), loin devant l'achat d'une véhicule professionnel (33%).

- **Un effectif moyen de six personnes**

Au démarrage, ces entreprises avaient un effectif moyen de 2,2 personnes. Elles en sont aujourd'hui à 6 : 3 salariés, deux stagiaires ou apprentis ou contrats de qualification et le chef d'entreprise lui-même. Cela va jusqu'à 15,6 personnes dans les entreprises de services aux entreprises (B to B). Un entrepreneur sur quatre entend continuer à embaucher.

- **Plus de 150 000 € de chiffre d'affaires pour la moitié des entreprises**

Une moitié des entrepreneurs aidés par France Initiative en 2004, réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 150 000 € ; 22% sont même au-dessus de 300 000 €. Seuls 23% est en-dessous des 80 000 € de chiffre d'affaires.

**Les entreprises « France Initiative » nettement plus pérennes que la moyenne.**

72% des entreprises sont encore en vie cinq ans après leur création, avec le même chef d'entreprise à leur tête. Un chiffre supérieur de 20 points à celui de l'ensemble des créateurs d'entreprise (d'après l'Insee).

---

**Contacts Presse**

Les entrepreneurs qui ont cessé leur activité imputent principalement cet arrêt à des difficultés financières ou à l'évolution de leur marché. La majorité d'entre eux a repris une activité : 38% comme salariés et 27% par une nouvelle création ou reprise d'entreprise.

## Et si c'était à refaire ?

- **Ils recommenceraient**

Pas de doute : 85% des entrepreneurs se lanceraient à nouveau dans l'aventure ; un chiffre très proche de ce qu'ils répondaient en 2007. La crise n'a pas annihilé leur désir d'entreprendre.

- **Des problèmes de trésorerie**

45% disent pourtant avoir rencontré des problèmes de trésorerie au cours des deux dernières années : délais de paiement excessifs, difficultés d'accès au crédit, défauts de paiement. 36% d'entre eux ont pu gérer le problème par un découvert bancaire.

Ces difficultés ne les empêchent pas de rester fidèles à 90% à leur banque d'origine, dont 71% se disent satisfaits.

- **Satisfaits de l'appui reçu**

La plupart avait fini de rembourser leur prêt, mais plus de 20% des entrepreneurs continuent au bout de cinq ans à bénéficier du suivi de la plateforme France Initiative, 10% par des formations ou des échanges d'expériences, 8% par la poursuite d'un parrainage et 5% par une participation à un club d'entrepreneurs ou de créateurs.

87% se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » des services apportés par la plateforme France Initiative. Et 15% s'engagent à leur tour à aider d'autres créateurs ou se disent prêts à le faire.

Pour Bernard Brunhes, président de France Initiative, « *les créateurs aidés par France Initiative se révèlent nettement plus développeurs que la moyenne. Dans leurs parcours, ils ont accès, grâce au prêt d'honneur, à un financement bancaire complémentaire ; ils acceptent de soumettre leur projet aux différents experts du comité d'agrément ; ils sont demandeurs d'un accompagnement : tout cela les aide ensuite à devenir de vrais entrepreneurs, de vrais chefs d'entreprise* ».

**Méthodologie.** Cette étude a été réalisée par BVA pour France Initiative. 1 500 porteurs de projets aidés par France Initiative en 2004 ont été interrogés l'année de la création, une deuxième fois en 2007, puis entre le 21 octobre et le 21 novembre 2009. Il s'agit des premiers éléments de l'étude qui sera rendue publique dans plusieurs semaines.

L'étude a reçu le soutien de l'Union Européenne (Fonds social européen), de l'APCE, du Secrétariat d'Etat aux PME, du Service des droits des femmes et de la Caisse des Dépôts.

France Initiative est le **premier réseau associatif de financement et d'appui pour les créateurs et repreneurs d'entreprises**. En 2008, il a apporté son soutien à **13 600 créations ou reprises d'entreprises** qui ont généré ou maintenu plus de **31 000 emplois**. **104 millions d'euros de prêts d'honneur** ont été accordés par les plateformes, qui ont eux-mêmes facilité la mobilisation de **654 millions d'euros de prêts bancaires**.

Les 246 plateformes partagent un mode d'intervention commun qui repose sur le renforcement des fonds propres des créateurs d'entreprises : c'est le raison d'être du prêt d'honneur, à taux zéro et sans garanties exigées.

Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès du créateur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont.

Les nouveaux entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

---

### Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – [paula.martins@press-et-vous.fr](mailto:paula.martins@press-et-vous.fr)  
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – [jmestres@france-initiative.fr](mailto:jmestres@france-initiative.fr)